

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-001109-202

**«ACTION-AUTONOMIE» LE COLLECTIF
POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN
SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL**

et

S. D.

et

D. E.

et

J. M.

Personnes désignées

c.

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-CENTRE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-
LAURENT**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA CAPITALE-NATIONALE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-
QUÉBEC**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'ESTRIE-CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE

**SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINQUE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DES ÎLES**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-
APPALACHES**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-EST**

et

**CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE-OUEST**

et

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE MONTRÉAL**

Défenderesses

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :

- convenir d'un règlement et propose : une médiation ou
 une conférence de règlement à l'amiable.
- contester la demande;
 établir le protocole de l'instance avec les autres parties.

Les coordonnées du Procureur général du Québec sont les suivantes :

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Le Procureur général du Québec est représenté par M^{es} Thi Hong Lien Trinh, Maryse Loranger, Cornelia Herta Zvezdin, avocates, à la même adresse.

Montréal, le 23 février 2021

Bernard, Roy (Justice - Québec)

Bernard, Roy (Justice - Québec)
(M^{es} Thi Hong Lien Trinh, Maryse Loranger,
Cornelia Herta Zvezdin, avocates)
Avocats du mis en cause
Procureur général du Québec

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-001109-202

ACTION-AUTONOMIE» LE COLLECTIF
POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ
MENTALE DE MONTRÉAL

et
S. D.
et
D. E.
et
J. M.

Personnes désignées

c.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE
LA MONTÉRÉGIE-CENTRE ET AL.

Défenderesses

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

M^{es} Thi Hong Lien Trinh, Maryse Loranger,
Cornelia Herta Zvezdin, avocates
Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51928
Télécopieur : 514 873-7074
Notification par courriel :
bernardroy@justice.gouv.qc.ca
/ BB1721 / 0060-CM-2021-000293-0001